

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOBÉCANE TYPE "94 TTZ"

Construit par "Les Ateliers de la MOTOBÉCANE"

16, Rue Lesault - 93502 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Paris 542 070 115 B

Marque : MOTOBÉCANE - Type : 94 TTZ - Genre : CYCLOMOTEUR.

Poids total autorisé en charge : 194 kg.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1.

Nom et adresse du constructeur : ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE

16, rue Lesault

93502 PANTIN CEDEX (Seine-Saint-Denis).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues : deux.

Roue motrice : arrière.

Constitution du cadre : cadre poutre en tôle emboutie soudée.

Fourche : télescopique.

Roues : à rayons munies de pneumatiques de 2 1/2 x 19 AV et 2 1/2 x 17 AR ou similaires.

Pédalier : à roue de 33 dents - cette roue entraîne par deux chaînes, avec arbre intermédiaire, un pignon de 39 dents solidaire du moyeu arrière.

Multiplication totale : $33 \times \frac{15}{9} = 54,41$.

Emplacement et disposition du moteur : devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 1,23 m.

Porte-à-faux AV : 0,306 m.

Porte-à-faux AR : 0,334 m.

Dimensions maxima du véhicule : longueur 1,870 m - largeur 0,735 m.

Hauteur libre au-dessus du sol : 0,115 m à pleine charge.

Poids du véhicule à sec : 63 kg.

Poids du véhicule en ordre de marche : 69 kg.

Répartition des poids en ordre de marche : AV 32 kg - AR 37 kg.

Poids total autorisé en charge : 194 kg.

Répartition du poids total autorisé en charge : AV 92 kg - AR 135 kg.

3. - MOTEUR

Marque : MOTOBÉCANE.

Type : 94 TTZ - à explosion - cycle à 2 temps - monocylindrique.

Alésage : 39 mm - Course : 41,8 mm - Cylindrée : 49,90 cm³.

Taux de compression : 9.

Carburant normalement utilisé : mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir : en tôle d'acier, soudé, contenance 8,700 litres, à cheval sur la partie avant du cadre - fermé par un bouchon expansé.

Régime de rotation du moteur : maximum 5 000 tr/mn - correspondant au couple maximum (0,35 mkg DIN 2 750 tr/mn) - correspondant à la puissance maximum (1,85 Ch DIN) 4 350 tr/mn.

Échappement : un tube de longueur 48 cm environ, de diamètre intérieur 26 mm, débouche dans un pot de forme générale allongée, de longueur 50 cm environ, de section sensiblement elliptique, d'un volume égal à 1,300 litre environ. Le pot contient 2 diaphragmes délimitant 3 chambres de détente. Le tube de sortie pénètre dans un pot de sortie à passage direct contenant de la soie de verre, d'un volume de 0,3 litre environ. L'orifice de sortie a un diamètre de 15 mm. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1,9 litre environ.

Le niveau sonore des bruits, mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié en dernier lieu le 31 décembre 1974), est de : 69,5 dBA.

Le niveau sonore des bruits au point fixe, mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 14 avril 1975, au régime stabilisé de 3 260 tr/mn, et dans la configuration reproduite par le croquis ci-contre, est de : 76,5 dBA.

Le silencieux porte à sa partie arrière gauche (patte de fixation) une marque constituée par les chiffres 940 frappés et encadrés par le pignon du constructeur.

Alimentation du moteur : carburateur GURTNER à passage de 13 mm - A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite - Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main droite. Le carburateur est muni d'un silencieux d'admission.

Allumage : par volant magnétique NOVI.

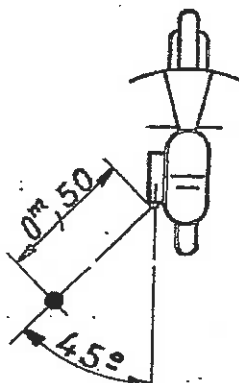
Graissage : par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement : par air.

Dispositif d'équilibrage constitué par un piston de masse appropriée monté en opposition avec le piston moteur.

Mise en marche : pédalage - un décompresseur est situé à la poignée droite.

Antiparasite : Le cyclomoteur est muni d'un dispositif d'antiparasitage agréé.



4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage : du type centrifuge entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h - Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2 500 tr/mn.

Transmission : une poulie extensible solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 16 x 8, une deuxième poulie extensible qui, par l'intermédiaire d'un étage réducteur commande un pignon de chaîne de 15 dents entraînant par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 mm une roue de 39 dents solidaire du moyeu arrière du cyclomoteur.

Dispositif de mise en bicyclette : un bouton à 2 positions situé sur la partie droite du relais de transmission permet :

1) Dans la position MOTEUR, de faire passer le mouvement moteur à la roue arrière, par l'intermédiaire de la courroie de l'étage réducteur et de la chaîne de transmission.

2) Dans la position BICYCLETTE, de faire passer le mouvement du pédalier à la roue arrière, par l'intermédiaire d'une noix de crabotage formant roue-libre, d'une chaîne primaire, et de la chaîne secondaire. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication : le cyclomoteur comporte un changement de vitesse automatique constitué par deux poulies extensibles et une courroie trapézoïdale. La poulie motrice est munie de billes centrifugées, la poulie réceptrice est munie d'un ressort qui tend à rapprocher ses joues.

